

# 1

JEAN-BAPTISTE CHEBROUX dit LATENDRESSE  
MARIE-MADELEINE JARRET dit BEAUREGARD

---

## LE COUPLE

Jean-Baptiste Chebroux dit Latendresse, né vers 1734, est probablement un soldat<sup>1</sup> arrivé en Nouvelle-France vers 1758. Il épouse d'abord Marie-Agathe Gagnon, fille de Louis Gagnon et de Marie-Madeleine Neveu dit Lacroix, à L'Assomption, dimanche le 19 octobre 1760. Ils ont deux enfants, Jean-Baptiste, né en 1761 et Marie-Agathe, née en 1763, avant que Marie-Agathe Gagnon ne décède subitement à l'âge de 20 ans. Jean-Baptiste Chebroux se remarie avec Marie-Madeleine Jarret dit Beaugard, fille de Joseph Jarret dit Beaugard et de Charlotte Lemaire, lundi<sup>2</sup> le 18 février 1765 à l'église Saint-François de Verchères.

---

<sup>1</sup> Le fait qu'il portait un surnom – Latendresse – est l'indice principal qui porte à croire qu'il était soldat. À l'époque tous les soldats n'utilisaient que leur surnom. Leur vrai nom était souvent inconnu de leur confrères. De plus, plusieurs anciens soldats français s'installent dans la paroisse de l'Assomption où ils semblent particulièrement invités par le curé d'alors, le Sulpicien De Geay.

<sup>2</sup> Le lecteur pourra constater que plusieurs des mariages de nos ancêtres ont eu lieu lundi ou le mardi. En fait lors d'une petite étude que nous avons fait sur le sujet, nous avons trouvé que près de 50 % des mariages catholiques célébrés au Québec avant la Deuxième guerre mondiale ou en Acadie avant la déportation de 1755 ont été le lundi. Environ 25 % ont lieu le mardi et le reste est partagé plus ou moins également entre les autres jours de la semaine. Nous avons essayé de trouver pourquoi cette préférence du lundi : coutume, habitude, raison pratique ? L'auteur Yves Landry nous a finalement renseigné à ce sujet : « Le choix du jour de la semaine pour contracter mariage n'était pas non plus laissé au hasard des circonstances. Trois journées sur sept se prêtaient mal aux festivités nuptiales, le vendredi et le samedi parce qu'il s'agissait de journée d'abstinence, le dimanche à cause de l'obligation d'assister à la messe dans sa propre paroisse [selon le *Rituel du diocèse de Québec*, p. 348, publié au synode 1690]. Si l'on s'en tient aux prescriptions du premier synode de Québec, tenu en 1690, le lundi matin devait constituer le meilleur moment pour convoler : *Les Curés et les Missionnaires auront soin de garder la louable coutume de ne marier que le matin, après s'être informés si les contractants se sont approchés des Sacraments le jour précédent. Nous défendons surtout de les marier le jour qu'ils auront communiqué, et à l'heure indue de la nuit, et de dire la messe après midi* [selon le *Rituel du diocèse de Québec*, p. 273]. » Voir LANDRY, Yves, *Orphelines en France, pionnières au Canada : Les Filles du roi au XVII<sup>e</sup> siècle*, Leméac, 1992, page 136.

Ils avaient d'abord conclu un contrat de mariage devant le notaire P. C. Duvernay à Verchères, le 11 février 1765, dans la maison des parents de la future épouse. Ce contrat de mariage est aussi un véritable testament pour les époux.<sup>3</sup> C'est de ce deuxième mariage que sont issus tous les Latendresse. En 1799, Jean-Baptiste Chebroux et son épouse ayant sans doute mérité la retraite, se « donnent » par contrat devant notaire à leur fils, Pierre, encore célibataire et âgé de 21 ans. Celui-ci s'engage à subvenir à leurs besoins pour le reste de leurs jours et de les faire inhumer convenablement.<sup>4</sup>

Jean-Baptiste Chebroux meurt le 2 avril 1801 à l'âge de 67 ans et est inhumé trois jours plus tard à Saint-Paul.

Marie-Madeleine Jarret dit Beauregard est née à Verchères le 30 septembre 1747. Quand son fils Pierre se marie en 1802, alors qu'elle est veuve depuis un peu plus d'un an et qu'elle demeure avec lui, elle consent à modifier les obligations qu'il a envers elle, issues de son héritage. Ces modifications sont incorporées au contrat de mariage de Pierre et de Marie-Cécile Desmarais.<sup>5</sup> Puis, à la fin de l'année 1803, elle consent volontairement à aller vivre chez son autre fils, Nicolas. Pierre doit dédommager son frère, Nicolas, qui prend ainsi sa mère à sa charge, alors que Pierre avait toujours cette obligation à la suite de son héritage. Ils concluent donc une convention devant le notaire Louis Raymond par laquelle Pierre s'engage à payer Nicolas une somme de « six cent livres ou schellings, de vingt coppres » dont trois cent sont remises immédiatement et le restant en déca de deux ans, plus intérêts.<sup>6</sup> Marie-Madeleine Jarret dit Beauregard survit à son mari pendant encore 16 ans ; elle meurt le 14 août 1817 à l'âge de 70 ans et est inhumée à Saint-Paul, le surlendemain.

#### **LA FAMILLE**

Ce couple a eu dix enfants, dont cinq se sont mariés. Quatre fils continuent ainsi la descendance des Chebroux dit Latendresse.

#### **ORIGINE ET LIGNÉE DES JARRET DIT BEAUREGARD**

L'ancêtre de Marie-Madeleine est André Jarret, sieur de Beauregard arrivé au Canada le 17 août 1665. Il est militaire, officier du rang de lieute-

<sup>3</sup> Minute # 202 du notaire P. C. Duvernay en date du 11 février 1765.

<sup>4</sup> Minute # 34 du notaire François-Médard Pétrémoult en date du 28 juin 1799.

<sup>5</sup> Minute du notaire Louis Raymond en date du 24 juillet 1802.

<sup>6</sup> Ibidem en date du 26 décembre 1803.

nant, de la compagnie de Contrecoeur au régiment de Carignan. Il est le fils de Jean Jarret et de Perrette Sermette vivant à Royas près de Vienne dans le Dauphiné (Isère). Il épouse Marguerite Anthiaume, fille de Michel Anthiaume et de Marie Dubois de Paris. Un autre Jarret venu à la même époque, s'installe dans le même coin, et malgré les treize enfants issus de son mariage, sa lignée ne semble pas se poursuivre au Canada. Pour la lignée qui nous concerne, les descendants d'André Jarret sont comme suit :

1°- Joseph Jarret dit Beaugard qui épouse Jeanne Joachim, fille de Bernard Joachim dit La verdure et de Marguerite Pepin, à Boucherville, le 26 novembre 1714.

2°- Joseph Jarret dit Beaugard qui épouse Charlotte Lemaire, fille de Louis Lemaire et de Geneviève Hébert dit Larose, le 29 février 1740 à Saint-Sulpice.

3°- Marie-Madeleine Jarret dit Beaugard.

LES ENFANTS DE JEAN-BAPTISTE CHEBROUX dit LATENDRESSE ET DE MARIE-MADELEINE JARRET dit BEAUREGARD<sup>7</sup> :

• **Jean-Baptiste** : né le 31 janvier 1767 et baptisé le même jour à l'église Saint-François-Xavier de Verchères. Puisque ses parents habitaient la paroisse de L'Assomption sur le bord de la rivière Ouareau, on doit supposer que la jeune mère était alors en visite chez ses parents à Verchères au moment de l'accouchement. Jean-Baptiste épouse Marie-Suzanne Laperche dit Saint-Jean, fille de François Laperche dit Saint-Jean et de Marie-Thérèse Majeau, à L'Assomption, le 30 septembre 1788. Ils eurent au moins six enfants : Élisabeth, Jean-Baptiste, Joseph, Paschal, Marie-Angélique et Marie-Philis. Jean-Baptiste épouse en secondes noces, Marie-Charlotte Desmarais, à Saint-Paul, le 8 janvier 1833. Ils ne semblent pas avoir eu d'enfant. Il était cultivateur. Il est décédé le 13 juillet 1853 et a été inhumé le surlendemain à l'église Saint-Charles-Borromée de Joliette.

• **Nicolas** : né à L'Assomption le 19 février 1769 et baptisé le même jour. Il épouse Angélique Beaudry, fille d'Antoine Beaudry et de Marie-

---

<sup>7</sup> Même si des baptêmes se sont déroulés à L'Assomption tandis que d'autres se sont déroulés à Saint-Paul, nous sommes convaincu que Jean-Baptiste Chebroux n'a pas déménagé. C'est tout simplement que la terre qu'il occupait dans la paroisse de L'Assomption s'est trouvée dans le territoire de la paroisse de Saint-Paul quand celle-ci a été fondée en 1786.

Catherine Janot dit Belhumeur, à Saint-Paul, le 15 janvier 1793. Ils ont eu au moins onze enfants : André, Antoine, Judith, Angélique, Joseph, Louis, Monique, Rose, Marie-Angélique, Marie-Marthe et Louis. Nicolas épouse en deuxièmes noces, Marie-Louise Rivest, à Saint-Paul, le 28 août 1810. Ils ont eu au moins les six enfants suivants : Charles, Louise, Médard, Pierre, Jean-Baptiste et Marguerite. Nicolas possédait une terre, le lot 466 du cadastre, sur le chemin Cyrille-Beaudry, près du rang du Vieux-Moulin. Il décède et est inhumé à Saint-Paul, le 8 mars 1837.

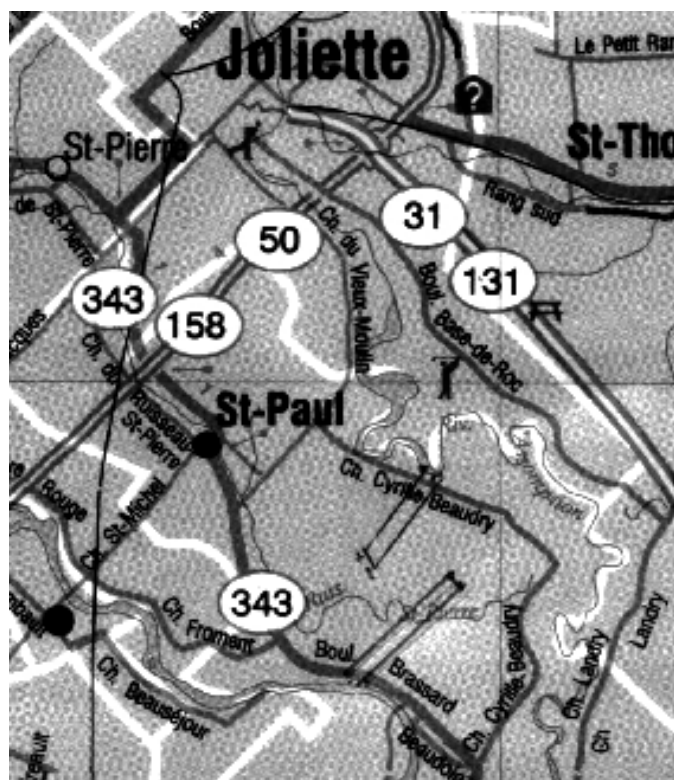
- **Marie-Catherine** : née le 7 mars 1771 et baptisée le lendemain à L'Assomption.
- **Marie-Louise** : née le 25 décembre 1772 et baptisée le même jour à L'Assomption, elle décède le 13 février 1773 à L'Assomption et est inhumée le lendemain au même endroit.
- **Marie-Suzanne** : née le 26 janvier 1774 et baptisée le surlendemain à L'Assomption, elle épouse Pierre Chalut, fils de Charles Chalut et de Marie-Pélagie Beaudoin, à Saint-Paul, le 30 juillet 1793. Elle meurt le 5 avril 1837 et est inhumée à Saint-Paul le surlendemain.
- **Marie-Thérèse** : née le 6 janvier 1776 et baptisée le lendemain à L'Assomption, elle décède le 24 mars 1784 et est inhumée à Saint-Paul, le 26 suivant.
- **Pierre** : né le 18 avril 1778. Voir les détails à la section « Histoire de la génération 2 », car Pierre est un ancêtre de la lignée qui nous concerne.
- **Louis** : né le 19 février 1779 et baptisé trois jours plus tard à L'Assomption. Il épousa Marie-Louise Sicard à Saint-Paul, le 1<sup>er</sup> mars 1810. Ils ont eu au moins neuf enfants : Angélique, Louis, Marie, Pierre, Sophie, Marie-Desanges, Marie (sic), Narcisse et Sophie. Il possédait une terre, le lot 485 du cadastre, sur le chemin Cyrille-Beaudry et donnant sur la rivière L'Assomption. Il est décédé le 4 juin 1864 et a été inhumé le surlendemain à l'église Saint-Charles-Borromée de Joliette.
- **Marie-Agathe** : née le 9 novembre 1782 et baptisée le lendemain à L'Assomption, elle décède le 2 avril 1784 et est inhumée au même endroit le 4 avril.
- **Archange** : née le 14 février 1787 et baptisée le lendemain, elle meurt la même année et est inhumée le 15 août 1787 à Saint-Paul.

## OCCUPATION

De toute évidence, Jean-Baptiste Cheboux gagne sa vie comme cultivateur. Il possède une terre qu'il exploite, concession de la seigneurie de Lavaltrie. Quand il lègue ses biens à son fils Pierre, il lui laisse en plus de la terre donnant sur la rivière Ouareau, des animaux et des instruments d'agriculture. À diverses occasions, il est qualifié de cultivateur, laboureur et même de journalier.

## RÉSIDENCES

Dans tous les documents où il est cité, Jean-Baptiste Chebroux est dit résidant de la paroisse de l'Assomption, jusqu'à et incluant le baptême de sa dernière-née, Archange, en février 1787. C'est cette même année qu'est fondée la paroisse de Saint-Paul sur un territoire détaché de la paroisse de L'Assomption. Sa fille, Archange, meurt en août 1787 et l'inhumation a lieu à l'église de Saint-Paul. On sait donc que Jean-Baptiste a toujours demeuré au même endroit sur une terre obtenue en concession dans la seigneurie de Lavaltrie. En effet, en 1799, Jean-Baptiste Chebroux et son épouse Marie-Madeleine Jarret se « donne » à leur fils, Pierre, notre ancêtre. Leur donation inclue leur terre « sise en la dite Seigneurie de Lavaltrie de trois arpents sur trente tenant pardevant à la rivière du Lac Ouareau par d<sup>re</sup> au ruisseau St-Pierre, d'un côté à Chs Chalus et d'autre à Frs Larivière ». Sur le plan du cadastre de 1880, cette terre porte le numéro 483. Aujourd'hui, elle porte le numéro 310.<sup>8</sup> D'autre part, le 23 juillet 1780, Jean-Baptiste achète une terre sur la rivière L'Assomption de trois arpents par trente trois arpents, de Louis Piquette et de son épouse Marie-Charlotte Venne.<sup>9</sup> Nous n'avons



*Les deux rectangles en oblique dans le bas de cette carte montrent les terres de Jean-Baptiste Chebroux. La terre qui joint la route 343 et la rivière Ouareau est sa première terre et sa résidence.*

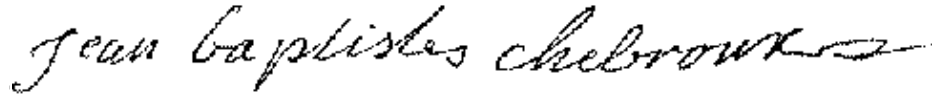
<sup>8</sup> LATENDRESSE, Marie et Jacques, *La famille Latendresse*, Ottawa, 1978, page 16.

<sup>9</sup> Minute #5261 du notaire Jean-Baptiste Daguilhe en date du 23 juillet 1780.

pas établi ce qui advient de cette terre.

#### ANECDOTES

- Dans plusieurs documents, Jean-Baptiste Chebroux déclare ne savoir signer. Pourtant au registre du baptême de son fils Jean-Baptiste, le 3 juillet 1761, à L'Assomption, il le fait. Également, lors de la signature du contrat de son deuxième mariage, il



le fait très bien. Puis, il le fait encore très bien en 1780 quand il achète une terre par contrat devant Me Daguilhe. Il est intéressant de noter que parmi nos ancêtres Chebroux dit Latendresse, aucun autre de nos ancêtres après Jean-Baptiste ne sut signer avant grand-père Azarie.

- Dans les divers documents et registres que l'on trouve, le nom de Chebroux est orthographié à toutes les sauces imaginables, dépendant sans doute de la prononciation de celui qui parlait ou de l'ouïe ou des goûts de celui qui écrivait. Nous avons trouvé des Chebroux, Chibroux, Gibroux, Gebroux, Jebroux, Jibroux, Joubroux, Jubro et le « x » qui suit le « brou » a parfois été remplacé par « xs », « sse » ou par « st ».
- La signature des contrats de mariage à l'époque, semble être l'occasion d'une grande réunion et peut-être même d'une fête, si on se fie à la liste des personnes énumérées dans ces contrats. Le contrat de mariage de Jean-Baptiste Chebroux et de Marie-Madeleine Jarret qui fut rédigé le 11 février 1765 à Verchères ne fait pas exception.<sup>10</sup> Vingt et une personnes sont présentes pour « supporter » les futurs époux, et en plus des époux eux-mêmes, il y a des témoins et le notaire. Les trois personnes du côté de Jean-Baptiste Chebroux ont dû faire le trajet de Saint-Paul (20 km) ou de L'Assomption (8 km) et traverser le fleuve pour se rendre à Verchères.<sup>11</sup> Ce qui est plus surprenant, c'est la présence de la belle-mère de Jean-Baptiste, Marie-Joseph Neveu, – la mère de sa défunte première

<sup>10</sup> Minute #202 du notaire P.-C. Duvernay en date du 11 février 1765.

<sup>11</sup> Aujourd'hui, habitués que nous sommes à voir les distances en terme de trajets automobiles et via les ponts ou tunnels pour traverser le fleuve et les rivières, il ne nous apparaît pas évident que quelqu'un du haut de la paroisse de L'Assomption aille marier une fille de Verchères. Pourtant c'était un trajet relativement court, surtout en hiver, où on pouvait aller en ligne droite sur la glace du fleuve qui gelait complètement à cette époque. En été, le trajet était encore assez facile avec les barques du temps et même les chaloupes. En généalogie québécoise, on trouve ainsi très souvent des mariages entre gens de part et d'autre du fleuve.

épouse Marie-Agathe Gagnon -. Il faut dire que toute la parenté de Jean-Baptiste Chebroux est sans doute en France et qu'il se retrouve seul.